



**- DOSSIER D'EXPLOITATION -**

<p><b>PANNEAU D'ARRET D'URGENCE TEMPORISE POUR TELESKIS</b></p>
---

***1) Avertissements***

13.1 B page 1/5 : Mise en œuvre et maintenance

***2) Conditions d'emploi et vérifications***

13.1 B page 2/5 : Mise en œuvre et maintenance

***3) Réparation et remplacement de composants***

13.1 B page 4/5 : Mise en œuvre et maintenance

***4) Fiche de satisfaction***

13.1 B page 4/4 : Fiche de satisfaction

( Une vue d'ensemble du panneau d'arrêt d'urgence sera bientôt disponible)

<b>METRAPLAN Industries</b>	<b>PANNEAU D'ARRET D'URGENCE</b>	<b>13-1 B</b>
	<b>MISE EN OEUVRE ET MAINTENANCE</b>	Page 1/5
	<b>AVERTISSEMENTS</b>	Juillet 08

**\* *Recommandations générales :***

Le panneau d'arrêt d'urgence temporisé (1 min) est constitué d'un panneau signalétique normalisé et d'un boîtier d'arrêt d'urgence temporisé à ré enclenchement automatique.

Ce dispositif, décrit dans le présent dossier d'exploitation, est un panneau d'arrêt d'urgence de fabrication METRAPLAN.

Il fait l'objet d'un avis délivré par le S.T.R.M. Cet avis certifie que la conception du dispositif décrit dans la demande et les documents qui y sont joints sont conformes à la réglementation en vigueur à sa date d'établissement.

Le panneau d'arrêt d'urgence étant un composant de haute sécurité, l'attention des services de contrôle et des exploitants est attirée sur les conditions d'utilisation et les contrôles (périodiques et en début de saison) auxquels est subordonné son bon fonctionnement et notamment :

- Sa mise en œuvre et ses conditions d'emploi doivent être conformes recommandations du paragraphe 2).
- Les réparations et remplacements de composants doivent être conformes aux recommandations du paragraphe 3).

**\* *Ne pas faire :***

L'expérience et le bon sens impliquent de **ne pas :**

- Graisser les contacts. Toutes les graisses ne sont pas conductrices et celles qui le sont, sont susceptibles de provoquer des courts-circuits intempestifs.
- "Nettoyer" les contacts, quelque soit le moyen utilisé.
- Changer la station de renvoi, éventuellement installée à l'intérieur du boîtier étanche, sans s'être préalablement assuré au près de notre service électronique que la compatibilité de la nouvelle station de renvoi avec le coffret de sécurité en place soit effective.
- Changer le panneau signalétique par un panneau qui ne soit pas normalisé, c'est-à-dire différent du plan fourni dans le présent dossier.
- Effectuer toute intervention non prévue dans les quatre pages de la notice de mise en œuvre et de maintenance...
-

METRAPLAN Industries	PANNEAU D'ARRET D'URGENCE	13-1 B
	CONDITION D'EMPLOI ET VERIFICATIONS	Page 2/5
	MISE EN ŒUVRE ET MAINTENANCE	Juillet 08

Vis-à-vis de la ligne de sécurité, le panneau d'arrêt d'urgence est un interrupteur à même titre que les détecteurs de déraillement. Le choix de son emplacement sur l'aire d'arrivée et son état de fonctionnement, vérifié périodiquement, doivent donc être des garanties de sécurité pour les personnes transportées.

#### 1) Mise en œuvre

Le panneau doit être implanté correctement sur les aires d'arrivée des téléskis, de manière à ce qu'il soit accessible et visible des skieurs et à ce qu'il ne constitue pas un obstacle pour ces derniers

La temporisation doit être réglée pour que l'ouverture de la ligne de sécurité soit maintenue pendant une durée minimum de **une minute**.

#### 2) Vérifications

- Vérification journalière :

\* Objectif :

Vérifier périodiquement le bon fonctionnement de la temporisation.

\* Moyen :

Selon la réglementation en vigueur (cf. art. 6.441 - arrêté du 28 Juin 1979), avant l'ouverture au public de l'exploitation, un examen d'ensemble de la ligne et des stations doit être effectué au cours d'un parcours d'essai à vitesse normale.

Il convient alors de pousser le bouton d'arrêt d'urgence et de constater l'arrêt du moteur du télésiège, ainsi que l'affichage du défaut d'ouverture de ligne sur le coffret de sécurité pendant une durée d'environ une minute.

En cas de dérèglement trop important de cette durée, un nouveau réglage par rotation du cylindre moleté de la temporisation doit être effectué.

<b>METRAPLAN Industries</b>	<b>PANNEAU D'ARRET D'URGENCE</b>	<b>13-1 B</b>
	<b>CONDITION D'EMPLOI ET VERIFICATIONS</b>	Page 3/5
	<b>MISE EN ŒUVRE ET MAINTENANCE</b>	Juillet 08

- Vérification annuelle :

\* Objectif 1 :

Vérifier le fonctionnement et le réglage de la temporisation.

\* Moyen 1 :

Chronométrer le temps d'arrêt du téléski après avoir actionné le bouton poussoir ; puis régler la temporisation par rotation du cylindre moleté pour que le temps d'affichage du défaut d'ouverture de ligne sur le coffret de sécurité soit d'une minute minimum.

\* Objectif 2 :

Vérifier le fonctionnement du contacteur mécanique.

\* Moyen 2 :

Insérer un ohmmètre entre les bornes 1 et 2 du contacteur et constater que la pression du bouton d'arrêt d'urgence fait passer sa résistance de la valeur 0 à une valeur infinie (ouverture électrique).

Toute adaptation dans laquelle ces spécifications ne seraient pas respectées devra faire l'objet d'une demande d'avis qui sera soumise au S.T.R.M.

<b>METRAPLAN Industries</b>	<b>PANNEAU D'ARRET D'URGENCE</b>	<b>13-1 B</b>
	<b>REPARATION/REPLACEMENT DES COMPOSANTS</b>	Page 4/5
	<b>MISE EN ŒUVRE ET MAINTENANCE</b>	Juillet 08

### ***1) Réparation***

Le panneau d'arrêt d'urgence étant un composant de haute sécurité, la Société METRAPLAN se réserve le droit de délivrer des certificats d'agrément à la réparation, aux exploitants ou aux constructeurs qui en feraient la demande.

Toutes interventions pratiquées par des tiers non agréés engagent la seule responsabilité des exploitants ou des constructeurs. Il est rappelé que toute intervention "ratée" ou non contrôlée selon les procédures de test METRAPLAN sont susceptibles d'avoir de lourdes conséquences.

### ***2) Remplacement de composants***

Une vigilance rigoureuse doit également être accordée au remplacement des pièces de sécurités composant le panneau d'arrêt d'urgence : bouton poussoir, temporisation, autocollant signalétique...

Vérifier qu'il s'agit de pièces METRAPLAN et non de contrefaçons. Tous les documents concernant ces pièces ont été déposés, et approuvés par les services officiels de contrôle de plusieurs pays, notamment en France (S.T.R.M.). Ces documents comportent des plans d'ensemble et de détail, des notices techniques et des guides de montage ; ils fixent des choix de matériaux précis et des nuances d'acier pour la construction des pièces, ainsi que les réglages et les positionnements qui doivent être respectés.

<b>METRAPLAN Industries</b>	<b>PANNEAU D'ARRET D'URGENCE</b>	<b>13-1 B</b>
	<b>FICHE DE SATISFACTION</b>	Page 5/5
		Juillet 08

Dans le cadre d'une démarche visant d'une part à améliorer la qualité et la fiabilité des systèmes de sécurité, et d'autre part à rendre leur exploitation plus simple et mieux adaptée aux conditions de travail liées à la montagne, vos suggestions représentent pour les différents services de la société METRAPLAN une base de travail très sérieuse et très utile.

Par ailleurs, si les aspects délais, conseils, service après-vente ne vous ont pas donné entière satisfaction n'hésitez pas à nous le faire remarquer sur cette fiche.

Délais :

Conseils :

Montage :

Exploitation :

Maintenance :

Service après vente :

Autre :

Station :

Date :

Nom :